

Le castor canadien

Et ainsi de suite sans oublier de citer le naturaliste Frederick Bodsworth qui déclare:

Ce n'est pas pure coïncidence que notre emblème national ne soit pas le soleil levant, une étoile, un marteau, une faucille ou un dragon, mais un castor et une feuille d'érable.

Le castor et la feuille d'érable. Ils vont de pair et reconnaître en bonne et due forme qu'ils sont des symboles de notre pays et de notre patrimoine n'atténue en rien l'importance de chacun.

Certains diront, madame l'Orateur, de ne plus songer au castor comme emblème, maintenant que l'État de l'Oregon l'a adopté comme animal symbolique et que la législature de l'État de New York est saisie d'un bill privé au même effet. Nous ne pouvons empêcher bien sûr les autres de vouloir cet animal sur leurs armoireries, pas plus qu'on ne peut empêcher d'autres de revendiquer la feuille d'érable. Mais aucun argument d'imitation ne saurait modifier le sentiment des Canadiens, sentiment si bien ancré qu'il fait partie de nos mœurs. Pour nous, le castor n'est pas seulement un animal qu'on place au dos d'un drapeau, comme en Oregon, ou qu'on adopte comme animal symbolique d'un État comme à New York, mais un symbole d'appartenance nationale consacré par l'histoire et vénéré par des générations.

J'espère bien sûr que les législateurs de New York trouveront autre chose que le castor comme animal emblématique. Le parrain de ce projet, qui correspond à ce que nous appelons ici le bill d'initiative parlementaire, a même retenu sa motion pour voir ce qu'allait décider le Parlement canadien. Je pense que cette marque de courtoisie donnée par le sénateur Bernard Smith témoigne de l'amitié qui unit nos deux pays et du respect que l'État voisin manifeste envers nos sentiments et notre fierté nationale. Ces sentiments sont vraiment puissants.

Depuis la présentation de ce bill, j'ai reçu des centaines de signatures d'adhésion sous forme de lettres et de pétitions. D'autres députés ont signalé un mouvement pareil parmi leurs commettants. De plus, les services radiophoniques de Radio-Canada estiment que plus de 13,000 Canadiens de toutes les provinces et des deux territoires ont écrit dans les deux langues officielles à Barbara Frum et Alan Maitland, de l'émission «As it happens», en guise de soutien à la campagne amorcée en faveur de l'adoption du castor comme animal emblématique du Canada.

Permettez-moi d'effleurer un autre point dont on a parlé à propos de ce bill. Comme en font foi mes questions et mes interventions à la Chambre, je sais quels problèmes économiques pressants se posent à nous, et je partage à cet égard les préoccupations de tous les Canadiens. Mais si sérieux que soient ces problèmes, je ne pense pas, comme certains, que la recherche de solutions économiques exige automatiquement qu'on mette les autres questions de côté.

Je prétends que la puissance réelle d'un pays est la plus éprouvée, son unité la plus exposée quand ses membres craignent l'avenir à cause d'un malaise économique. Lorsqu'il y a autant de tension, il est beaucoup trop facile de se livrer avec excès à l'introspection et il devient alors très humain de blâmer ceux qui sont à portée.

● (1610)

La préoccupation trop directe pour les problèmes économiques peut nous empêcher de voir nos objectifs à long terme et nos aspirations. Les soupçons et le doute qui en résultent nous font oublier les grandes choses qui nous unissent.

C'est précisément dans ces moments difficiles qu'il faut rappeler aux Canadiens ce qu'ils partagent, ce qui fait leur force commune et qui les aidera à traverser ces temps troublés.

Pour un individu, pour une nation d'individus, il faut voir plus dans la vie que les réalités et des chiffres d'ordre financier. Il faut des événements qui touchent le cœur, l'âme et les sentiments si l'on veut former des êtres complets et une nation unie. Voilà donc pourquoi les symboles sont importants: ils le sont en des temps comme ceux-ci. Voilà l'objectif du bill et le sens spécial du castor pour l'histoire canadienne d'aujourd'hui et de demain.

Des voix: Bravo!

M. Ian Watson (Laprairie): Madame l'Orateur, j'approuve sans réserve les propos du député qui vient de demander de faire du castor le symbole du Canada, ce qu'il est depuis des générations. Toutefois, je tiens à consigner au compte rendu une ou deux choses qui, à mon avis, devraient être étudiées avant de prendre une décision finale à ce sujet.

Les établissements commerciaux de Montréal, surtout, ont utilisé jusqu'à la fin du XIX^e siècle le castor comme emblème presque partout. Le castor était le symbole de Montréal, représentant toute la richesse du commerce de la fourrure. Ce symbole voulait tout dire pour ceux qui dominaient le monde des affaires à Montréal. Un peu plus tard, l'utilisation du castor a connu un déclin partout au Canada. D'aucuns commencèrent à ridiculiser cet emblème. Par exemple, les messageries maritimes canadiennes portaient le castor comme emblème et on en parlait communément de par le monde comme de la ligne du rat. Ces propos finirent par venir aux oreilles des Canadiens qui commencèrent à l'abandonner.

Je ne veux pas dire que nous devons refuser au symbole du castor une sorte de reconnaissance officielle, mais il nous faut examiner la question avec soin avant de prendre une décision. J'espère que lors de l'étude au comité, ce dernier convoquera des experts qui nous expliqueront les mystères de l'héraldique et les mesures à prendre pour obtenir la reconnaissance officielle du castor comme symbole du Canada, compte tenu des objectifs du parrain du bill.

M. Gustave Blouin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Madame l'Orateur, je suis ravi de participer au débat sur le bill portant reconnaissance du castor comme symbole de la souveraineté du Canada.

[Français]

Toutefois, madame le président, je dois dire à la Chambre que lorsque cette question a été portée à mon attention l'automne dernier, à la suite de la présentation d'un bill privé d'un sénateur américain pour faire adopter le castor comme emblème de l'État de New-York, j'ai été surpris et même désappointé que nous n'ayons pas dans les Statuts du Canada une loi visant à désigner le castor comme emblème national.